

L'enseignement en milieu minoritaire et la formation continue du personnel enseignant

Diane Gérin-Lajoie

Numéro 4, 1994

Le français, langue maternelle, en milieu minoritaire (suite et fin), de quelques auteurs, les centres de recherche

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004469ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004469ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gérin-Lajoie, D. (1994). L'enseignement en milieu minoritaire et la formation continue du personnel enseignant. *Francophonies d'Amérique*, (4), 27-32.
<https://doi.org/10.7202/1004469ar>

L'ENSEIGNEMENT EN MILIEU MINORITAIRE ET LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Diane Gérin-Lajoie
Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (Toronto)

Au cours des dernières années, plusieurs recherches ont démontré que l'enseignement en milieu minoritaire, en Ontario par exemple, se calque en majeure partie sur la réalité du milieu majoritaire¹. Le personnel enseignant est souvent peu, voire même pas du tout formé à la réalité du milieu minoritaire. Un tel état de fait transparait souvent dans l'approche pédagogique utilisée en salle de classe, de même que dans le contenu des matières enseignées. Et dans bien des cas, les écoles manquent de mesures d'appui efficaces pour venir en aide à son personnel.

Le présent article se veut une réflexion sur les mesures à prendre pour fournir aux enseignants œuvrant en milieu minoritaire une formation continue qui réponde, de façon plus adéquate, à leurs besoins particuliers. Mais avant tout, examinons brièvement le rôle de l'école située en milieu minoritaire.

L'école minoritaire de langue française

Ce rôle diffère de celui joué par l'école en milieu majoritaire, en ce sens qu'en plus de transmettre des connaissances et d'agir à titre d'agent de socialisation, l'école apporte également sa contribution au renforcement de l'identité culturelle du groupe minoritaire², identité qui peut se définir comme étant le résultat de pratiques culturelles, de réseaux de relations sociales et de genre, ainsi que de fondements idéologiques et symboliques. Comme l'explique Breton³, l'identité culturelle contribue à la construction d'un ordre symbolique. Pour leur part, les élèves qui fréquentent les écoles de langue française de l'Ontario ont un sens d'identité et un sentiment d'appartenance qui varient. On peut expliquer ce phénomène par le fait que la clientèle scolaire se compose de franco-dominants, d'anglo-dominants, de bilingues et d'élèves de langue française d'origines ethniques diverses⁴, dont le bagage culturel provient d'un vécu ayant fréquemment peu en commun avec la réalité scolaire. Les interventions pédagogiques devraient, en principe, tenir compte du vécu des élèves qui vivent dans de tels milieux. On ne peut, en effet, parler de pratiques éducatives efficaces sans tenir compte des particularités du milieu.

L'école doit aussi faire face à des contraintes reliées à son statut d'institution sociale minoritaire. Il semble en effet que, même avec un enseignement donné totalement en français en salle de classe, les politiques, les programmes et le matériel scolaire reflètent plutôt la réalité du groupe majoritaire. Ainsi, les politiques et les programmes ne constituent généralement qu'une traduction de ce qui se fait en anglais⁵. Dans le cas du matériel utilisé en salle de classe, la même situation prévaut. De plus, on fait très souvent appel au Québec pour le matériel scolaire. Ce dernier, conçu pour la réalité de la majorité québécoise répond mal aux besoins de la clientèle scolaire du milieu minoritaire. La situation est fort complexe pour les écoles de langue française de l'Ontario, à cause de la quasi-impossibilité de puiser dans des sources en français à l'extérieur de l'école qui reflètent la réalité du milieu minoritaire. Il devient alors nécessaire, pour le personnel enseignant, non seulement de réévaluer le contenu du matériel, mais également d'être plus critique face aux approches pédagogiques utilisées⁶.

Le personnel enseignant en milieu minoritaire

À cause des contacts étroits et multiples, on comprendra facilement le rôle crucial que joue le personnel enseignant auprès des élèves⁷. Cependant, de récentes recherches ont démontré que les personnes travaillant en milieu minoritaire utilisent, de façon générale, des approches pédagogiques qui s'apparentent plutôt à celles du milieu majoritaire, où les groupes d'élèves sont davantage homogènes⁸. Plusieurs s'attendent, par exemple, à ce que les élèves maîtrisent bien le français comme langue d'usage étant donné que l'on se trouve dans une école de langue française. On a tendance à dissocier l'école du milieu.

Comment tenir compte de cette hétérogénéité à la fois linguistique et culturelle des élèves en ce qui a trait à la transmission des connaissances, de même qu'aux valeurs à véhiculer à l'école, si le personnel enseignant n'a pas été formé pour travailler dans ce contexte particulier? Comme le soulignaient Fullan et Connelly, en 1987, dans leur document de prise de position sur la formation du personnel enseignant, «l'enseignement franco-ontarien a longtemps été caractérisé par un sentiment de mission linguistique et culturelle, mission qui est sans cesse redéfinie en raison de l'évolution constante de la communauté, mais qui a toujours créé des exigences particulières en ce qui a trait à la pratique de l'enseignement⁹». Peu sont en mesure d'assumer cette responsabilité si l'on ne leur donne pas l'occasion de s'y préparer, car même si ces personnes ont vécu dans un milieu francophone majoritaire ou minoritaire, elles n'ont pas été sensibilisées au fait de tenir compte de cette réalité.

La formation à l'enseignement en milieu minoritaire

Les membres du personnel qui travaille dans le milieu franco-ontarien proviennent essentiellement soit de l'Ontario (ils ont vécu la situation de minoritaires), soit de l'extérieur de la province (souvent, ils ont vécu en milieu majoritaire).

- a) *Les enseignantes et enseignants franco-ontariens.* Ceux-ci ont généralement reçu leur formation initiale dans les deux universités ontariennes qui offrent un programme axé sur l'enseignement en langue française. Ils connaissent assez bien le milieu pour y avoir grandi. Ils ont même subi, bien qu'à des degrés différents, les méfaits de l'assimilation linguistique et culturelle. Depuis lors, ils ont repris possession de leur langue et parfois même, de leur culture. À cause de leur expérience, ils ont, en principe, une certaine connaissance du milieu franco-ontarien. Néanmoins, ils ne possèdent pas nécessairement les outils qu'il faut pour travailler efficacement en salle de classe avec une clientèle hétérogène. Ils ne sont pas non plus formés à travailler avec du matériel qu'il faudra adapter, et même créer de toutes pièces. Il semble, en effet, que les programmes de formation initiale, dans leur formule actuelle, font peu de cas de ces particularités et beaucoup de travail reste à faire en ce qui concerne le développement d'une pensée critique chez les enseignants. À cause de cette mission linguistique et culturelle, il s'avère nécessaire d'engager le futur personnel dans un processus qui l'amènera à mieux comprendre son rôle d'agent de socialisation à l'école et à mieux saisir le rôle particulier de l'école située en milieu minoritaire.
- b) *Les enseignantes et enseignants nouvellement arrivés dans le système scolaire franco-ontarien.* Ce nouveau personnel fait face à deux problématiques distinctes : l'adaptation à la culture de l'école comme nouvel environnement de travail et l'acclimatation à la culture du milieu minoritaire, en tant que nouveau membre de ce groupe. En conséquence, le nouveau personnel enseignant doit se familiariser avec sa nouvelle école, puis avec la réalité du milieu minoritaire afin de mieux comprendre les besoins particuliers de sa clientèle scolaire.

Ceux qui viennent enseigner en Ontario ont reçu une formation pour l'enseignement en milieu majoritaire. Comme les programmes d'initiation à l'enseignement minoritaire sont, à toutes fins pratiques, inexistant, le personnel enseignant venant de l'extérieur se trouve aux prises avec un problème de taille, celui d'adapter son enseignement aux exigences de son nouveau milieu d'appartenance. Pareille tâche est parfois très difficile à accomplir, ce qui pousse certains à retourner dans leur milieu d'origine. Il en résulte un taux élevé de rotation du personnel dans les écoles de langue française, surtout dans le centre et le sud-ouest de la province. Que faudrait-il faire pour améliorer la situation?

Mesures d'appui

Il faudrait, en premier lieu, entamer un processus de sensibilisation auprès du personnel enseignant, tant ancien que nouveau. Pour y arriver, plusieurs avenues s'offrent à nous. Nous retiendrons trois d'entre elles.

Disons tout d'abord qu'il est important de fournir de l'information factuelle sur l'école située en milieu minoritaire et plus particulièrement sur le type de clientèle scolaire à laquelle on s'adresse. Par exemple, des données sur la répartition des franco-dominants, des anglo-dominants et des élèves de groupes ethnoculturels dans les écoles en général et dans la leur en particulier, ne pourraient que favoriser une meilleure connaissance du milieu éducatif et culturel qui règne dans l'école. Ces indications sociolinguistiques gagneraient à être complétées par un historique de l'Ontario français, incluant des aperçus politiques et économiques du milieu minoritaire, de façon à susciter une meilleure compréhension des tenants et des aboutissants particuliers au contexte scolaire en question¹⁰.

Ces informations pourraient être fort utiles, même pour ceux qui sont dans l'enseignement depuis bon nombre d'années. Des rencontres pour discuter de la réalité de l'école pourraient être organisées, tout au long de l'année avec le concours du personnel enseignant et de personnes ressources. De telles activités pourraient se tenir dans le cadre des journées pédagogiques.

Dans un deuxième temps, il faudrait travailler avec le personnel enseignant afin que celui-ci arrive à développer des outils qui lui serviront à adapter son approche pédagogique aux besoins de la clientèle scolaire avec laquelle il lui faut composer, le cas échéant. Il faudrait d'abord amener le personnel enseignant à développer un esprit critique par rapport aux interventions dans la salle de classe. C'est là que commence la sensibilisation. On doit amener le personnel à remettre continuellement en question ses pratiques de façon constructive pour lui permettre de s'améliorer.

Les conseillers pédagogiques pourraient aider le personnel enseignant à entreprendre ce cheminement, ainsi qu'on le fait déjà dans certains conseils scolaires de la province, afin de développer des approches pédagogiques qui favorisent des pratiques éducatives mieux adaptées à l'enseignement. Ils fourniraient ainsi un appui moral tout autant que technique, en encourageant et en guidant le personnel enseignant dans ce processus de croissance professionnelle à partir d'une pratique réflexive, qui devrait, par la suite, conduire à une amélioration des pratiques éducatives. Par exemple, on pourrait aider les enseignants et ce, peu importe leur expérience professionnelle, à adapter leur programme ou leur matériel scolaire à la réalité du milieu. Un meilleur encadrement permettrait également de sécuriser les membres du personnel enseignant, en particulier pour ceux qui débutent dans la carrière.

Enfin, il est essentiel de développer un esprit d'équipe entre les membres du personnel enseignant et entre le corps enseignant et l'administration de

l'école. En effet, les enseignantes et les enseignants éprouvent le besoin d'échanger sur leur rôle, de même que sur l'école en général. Une collaboration plus intense pourrait se développer à la suite de ces échanges d'idées. De telles mises en commun, faites au niveau de la salle de classe, pourraient porter sur la création ou l'adaptation de programmes ou de matériel scolaire et développer de nouvelles approches pédagogiques.

Conclusion

Un programme de formation continue pour les enseignantes et les enseignants des milieux minoritaires ne pourrait qu'avoir des effets bénéfiques, tant pour le personnel enseignant, que pour la clientèle scolaire. En plus d'améliorer le rendement professionnel et de favoriser un meilleur taux de maintien du personnel dans les écoles, un tel programme influencerait de façon positive sur le développement cognitif, affectif et social des élèves. On peut penser, en effet, qu'une meilleure connaissance du milieu ne pourrait qu'enrichir l'enseignement dispensé dans la salle de classe.

Au plan cognitif, connaissant mieux leur milieu de travail, le personnel pourrait adapter ses pratiques éducatives aux besoins d'une clientèle hétérogène qui bénéficierait ainsi au maximum des connaissances transmises en salle de classe.

Au plan affectif, une meilleure connaissance du milieu se refléterait dans l'approche pédagogique et contribuerait au développement de l'identité chez les élèves en favorisant chez ces derniers une plus grande confiance en soi.

Finalement, un plan structuré de formation continue pourrait également contribuer au développement social des élèves. Ainsi, la reconnaissance du milieu minoritaire à l'intérieur d'activités planifiées amènerait les élèves à se reconnaître eux-mêmes comme membres d'un groupe spécifique et à mieux apprécier la langue française et la culture franco-ontarienne.

Une structure d'appui qui prendrait en considération les besoins particuliers de ses enseignantes et de ses enseignants en milieu minoritaire ne pourrait que favoriser un meilleur rendement professionnel de leur part. Les élèves, de leur côté, en seraient ainsi les grands bénéficiaires.

NOTES

1. Voir à cet effet l'analyse de Monica Heller dans « L'école de langue française et la collectivité francophone en milieu minoritaire », dans *L'école contribue-t-elle à maintenir la vitalité d'une langue minoritaire?*, Centre de recherches en linguistique appliquée de l'Université de Moncton, 1987. Diane Gérin-Lajoie a aussi exploré cette question dans « Les programmes d'initiation à l'enseignement en milieu francophone minoritaire », article soumis à la *Revue canadienne des langues vivantes / The Canadian Modern Language Review*, vol. 49, 1992-1993.
2. Diane Gérin-Lajoie, « Les programmes scolaires et l'éducation franco-ontarienne: la pédagogie critique comme moyen d'intervention », dans Linda Cardinal (éd.), *La Recherche universitaire en milieu minoritaire*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Actes Express », sous presse.
3. Raymond Breton, « La communauté ethnique, communauté politique », dans *Sociologie et sociétés*, 15 (2), 1983.
4. Voir les écrits suivants qui parlent de cette question: Diane Gérin-Lajoie, « Les stéréotypes sexistes dans les écoles de langue française de l'Ontario », dans *Éducation et francophonie*, 19 (3), 1991; Monica Heller, « Variation dans l'emploi du français et de l'anglais par les élèves des écoles de langue française de Toronto », dans R. Mougeon et É. Béniak (éd.), *Le Français canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique*, Québec, PUL, 1989; Monica Heller, *op. cit.*, 1987.
5. Diane Gérin-Lajoie, *op. cit.*, sous presse.
6. En effet, à cause de l'hétérogénéité de la clientèle scolaire, il s'avère parfois nécessaire de repenser les approches pédagogiques en salle de classe afin que toutes et tous puissent bénéficier de l'enseignement dispensé. Voir Monica Heller, *et al.*, *La Diffusion d'une approche pédagogique innovatrice (français langue première et langue seconde: rapport final*, Toronto, ministère de l'Éducation, 1990.
7. Diane Gérin-Lajoie, *op. cit.*, 1992; Henry Giroux, *Ideology, Culture and the Process of Schooling*, Philadelphie, Temple University Press, 1981; Andy Hargreaves, *Two Cultures of Schooling: The Case of Middle Schools*, Londres, Falmer Press, 1986.
8. Diane Gérin-Lajoie, *op. cit.*, 1992; Monica Heller et G. Barker, « Conversational strategies and context for talk: learning activities for Franco-Ontarian minority schools », dans *Anthropology and Education Quarterly*, 19 (1), 1988.
9. Michael Fullan et Michael Connelly, *La Formation des enseignants en Ontario: perspectives d'avenir*, Toronto, ministère de l'Éducation, 1987, p. 48.
10. Diane Gérin-Lajoie, *op. cit.*, 1992.